

Présents :

- Mmes : BOYAT Sylvie, BOINNARD Nadine, ROSSET Erika, VAUTHAY Eliane et BOINNARD MORALLET Laurence
- Mrs : MORAND Jean-Claude, COURRIER Fabien et ROSSET Mickaël, MENOUD Florian, VULLIEZ Christian, BAUD Jérôme et VAUTHAY Michael.

Absents excusés en retard :

- Mme ROSSET Erika.

Ordre du jour :

- Approbation des Comptes financiers uniques ;
- Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2024 ;
- Présentation et vote des budgets primitifs et délibérations s'y rapportant ;
- Vote des taxes d'imposition ;
- Délibération C.D.A.S ;
- Délibération amende de police ;
- Délibération lecture publique ;
- Délibération financement espaces naturels sensibles ;
- Point sur les travaux ;
- Urbanisme ;
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 19h04. Elle est présidée par Mr MORAND Jean-Claude, maire de Seytroux.

Mr ROSSET Mickael est nommé secrétaire de la séance.

1. Délibération CDAS

Mr le maire présente le plan du projet de l'aménagement de la traversée du village pour un coût qui est estimé à 191 380 € HT. Ces travaux permettront de développer la mobilité douce et raccorder l'ensemble des bâtiments publics à l'unique abri de bus, la maison multiservices, la base de loisirs, «Le Sentier à la Loups» et les rives du torrent en cours de labellisation Haute-Savoie Nature du Haut Chablais. Le dossier a été réalisé par le cabinet Trombert-Magretti.

L'aménagement comprend :

- La réalisation d'une bande piétonne
- La pose d'une signalétique verticale et horizontale

Le conseil municipal délibère et vote la demande de subvention au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité 2025 à l'unanimité.

2. Délibération amende de police

Toujours concernant le projet de l'aménagement de la traversée du village, Mr le maire rappelle que les travaux peuvent bénéficier d'une subvention au titre des produits des amendes de police sur voie départementale en agglomération.

Le conseil municipal délibère et vote à l'unanimité la demande de subvention au titre des produits des amendes de police sur voie départementale en agglomération.

3. Délibération financements espaces naturels sensibles

Mme Erika ROSSET intègre la séance à 19h35.

La délibération consiste à demander une subvention auprès du département de la Haute Savoie pour la mise en œuvre des actions découlant de la labellisation des rives du torrent de Seytroux telles que définies dans la notice de gestion pour un montant de 249 860 € en investissement et 6460 en fonctionnement.

Le conseil municipal délibère et vote à l'unanimité la demande de labellisation du torrent de Seytroux et la demande de subvention à hauteur de 40% du coup des actions.

4. Approbation des Comptes Financiers Uniques (CFU)

Mr la maire expose les CFU. Le Compte Financier Unique se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents. Monsieur le Maire se retire de la séance et quitte la salle pour laisser la présidence à madame BOYAT Sylvie, 1^{ère} Adjointe, pour permettre à l'assemblée de le voter.

COMPTE FINANCIER UNIQUE_ BUDGET COMMUNE			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	
Dépenses 2024	437 622.70	521 482.60	
Recettes 2024	266 249.99	702 004.79	
RESULTATS 2024	-171 372.71	180 522.19	
RESULTAT ANTERIEUR A REPORTER	69 697.55	531 561.14	
RESULTAT DE CLOTURE 2024	-101 675.16	712 083.33	610 408.17

Le conseil municipal délibère et vote le CFU budget COMMUNE à l'unanimité.

COMPTE FINANCIER UNIQUE_ BUDGET EAU et ASSAINISSEMENT			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	
Dépenses 2024	210 542.76	186 438.62	
Recettes 2024	235 373.88	266 335.55	
RESULTATS 2024	24 831.12	79 896.93	
RESULTAT ANTERIEUR A REPORTER	-100 664.02	0	
RESULTAT DE CLOTURE 2024	-75 832.90	79 896.93	4 064.03

Le conseil municipal délibère et vote le CFU budget EAU ET ASSAINISSEMENT à l'unanimité.

COMPTE FINANCIER UNIQUE_ BUDGET CAVEAUX			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	
Dépenses 2024	0.00	0.00	
Recettes 2024	0.00	0.00	
RESULTATS 2024	0.00	0.00	
RESULTAT ANTERIEUR A REPORTER	5 100.00	1 668.00	
RESULTAT DE CLOTURE 2024	5 100.00	1 668.00	6 768.00

Le conseil municipal délibère et vote le CFU budget CAVEAUX à l'unanimité.

COMPTE FINANCIER UNIQUE_ BUDGET FORET			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	
Dépenses 2024	10 290.00	46 414.64	
Recettes 2024	0	23 526.25	
RESULTATS 2024	-10 290.00	-22 888.39	
RESULTAT ANTERIEUR A REPORTER	3 501.96	71 939.90	
RESULTAT DE CLOTURE 2024	-6 788.04	49 051.51	42 263.47

Le conseil municipal délibère et vote le CFU budget FORET à l'unanimité.

COMPTE FINANCIER UNIQUE_ BUDGET MAISON MULTISERVICES			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	
Dépenses 2024	62 893.56	66 868.01	
Recettes 2024	62 559.36	79 053.95	
RESULTATS 2024	334.20	12 185.94	
RESULTAT ANTERIEUR A REPORTER	-13 388.79	42 162.24	
RESULTAT DE CLOTURE 2024	-13 054.59	54 348.18	41 293.59

Le conseil municipal délibère et vote le CFU budget MAISON MULTI-SERVICE à l'unanimité.

5. Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2024

Mr le maire réintègre la séance et expose l'affectation des résultats du budget COMMUNE

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		180 522.19 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		531 561.14 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		712 083.33 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		-101 675.16 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		0.00 €
Besoin de financement F	=D+E	-101 675.16 €
AFFECTATION = C	=G+H	712 083.33 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		101 675.16 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		610 408.17 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Le conseil municipal délibère et vote l'affectation des résultats du budget COMUNE à l'unanimité

Mr le maire expose l'affectation des résultats du budget EAU ET ASSAINISSEMENT

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	79 896.93 €
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0.00 €
c. <u>Résultats antérieurs de l'exercice</u>	0.00 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)	79 896.93 €
(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	-75 832.90 €
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	0.00 €
Besoin de financement = e. + f.	-75 832.90 €
AFFECTATION (2) = d.	79 896.93 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	75 832.90 €
3) Report en exploitation R 002	4 064.03 €
Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Le conseil municipal délibère et vote l'affectation des résultats du budget EAU ET ASSAINISSEMENT à l'unanimité

Mr le maire expose l'affectation des résultats du budget CAVEAUX

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
<u>a. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00 €
<u>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0.00 €
<u>c. Résultats antérieurs de l'exercice</u>	1 668.00 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)	1 668.00 €
(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>e. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	5 100.00 €
<u>f. Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	0.00 €
Besoin de financement = e. + f.	0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	1 668.00 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	1 668.00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Le conseil municipal délibère et vote l'affectation des résultats du budget CAVEAUX à l'unanimité

Mr le maire expose l'affectation des résultats du budget MAISON MULTI-SERVICES

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	12 185.94 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	42 162.24 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	54 348.18 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-13 054.59 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	0.00 €
Besoin de financement F	=D+E -13 054.59 €
AFFECTATION = C	=G+H 54 348.18 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	13 054.59 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	41 293.59 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Le conseil municipal délibère et vote l'affectation des résultats du budget MAISON MULTI-SERVICE à l'unanimité

6. Présentation et vote des budgets primitifs et délibérations s'y rapportant

Mme BOINNARD Nathalie, secrétaire générale de mairie, et Mr le maire présentent à l'assemblée les budgets primitifs par chapitre.

- Budget COMMUNE :

- FONCTIONNEMENT : Dépenses et recettes équilibrées à : 1 331 429.51 €
- INVESTISSEMENT : Dépenses et recettes équilibrées à : 2 310 756.51 €

Le conseil municipal vote le budget primitif 2025 COMMUNE à l'unanimité.

- Budget EAU et ASSAINISSEMENT :

- FONCTIONNEMENT : Dépenses et recettes équilibrées à : 312 295.03 €
- INVESTISSEMENT : Dépenses et recettes équilibrées à : 470 125.69 €

Le conseil municipal vote le budget primitif 2025 EAU ET ASSAINISSEMENT à l'unanimité.

- Budget CAVEAUX :

- FONCTIONNEMENT : Dépenses et recettes équilibrées à : 19 268.00 €
- INVESTISSEMENT : Dépenses et recettes équilibrées à : 22 700.00 €

Le conseil municipal vote le budget primitif 2025 CAVEAUX à l'unanimité.

- **Budget MAISON MULTISERVICES :**

- FONCTIONNEMENT : Dépenses et recettes équilibrées à : 111 479.59 €
- INVESTISSEMENT : Dépenses et recettes équilibrées à : 78 346.77 €

Le conseil municipal vote le budget primitif 2025 MAISON MULTI-SERVICES à l'unanimité.

7. Vote des taxes d'imposition

Mr le maire propose de maintenir les taux d'imposition en 2025 par rapport à 2024 et de les porter à :

- Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) : 19.72 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) : 45.50 %
- Taxe d'Habitation (TH) sur les Résidences Secondaires : 12.49 % majoré de 50%

Le conseil municipal délibère et vote le maintien des taxes d'imposition à l'unanimité.

8. Urbanisme

Sylvie BOYAT présente le travail de la commission urbanisme depuis la dernière réunion de conseil municipal : 6 CUa ; 4DP ; 3 PC et 6 DIA ont été étudiés et instruits.

9. Point sur les travaux

Mr le maire informe de la fermeture de la route de Malaliutaz à partir du 02 avril. La route sera déviée par les Meuniers.

Le retour a été validé concernant l'enfouissement de la ligne HT qui monte aux Perrières.

10. Questions diverses

Néant

La séance est clôturée à 21h45.